



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 09 NOVEMBRE 2023

Nombre de membres
du Conseil
Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent
en fonction : **48**

Nombre de délégués :
- présents : **36**
- représentés : **11**
TOTAL **47**

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 09 novembre à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> - M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire - M. Marc DECKERT, Adjoint Mme Armelle MORGENTHALER, Cons. Mun.
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire Mme Solène HOEHN, Adjointe	M. Patrick SCHULTHEISS, Cons. Mun. M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> - M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> - M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLSHEIM :</i> - - M. David PAULY, Cons. Mun.	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire - -	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire Mme Laetitia FALEMPIN, Adjointe	Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe M. Gilbert STECK, Adjoint -	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint -
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe -	Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe <i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

Membres représentés :

Mme Laetitia MARTZ	ayant donné procuration à M. Fabien SCHMITT
Mme Marie-Reine FISCHER	ayant donné procuration à M. Laurent JUSZCZAK
M. Gilbert ROTH	ayant donné procuration à M. David PAULY
Mme Marie-Mad. IANTZEN	ayant donné procuration à M. Julien HAEGY
M. Philippe BUCHMANN	ayant donné procuration à M. Laurent FURST
Mme Marianne WEHR	ayant donné procuration à M. Denis TOURNEMAINE
M. Philippe HEITZ	ayant donné procuration à Mme Catherine WOLFF
M. Martial HELLER	ayant donné procuration à M. Gilbert STECK
Mme Marie-Bernadette PIETTRE	ayant donné procuration à M. Jean-Michel WEBER
Mme Caroline PFISTER	ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE
M. Nicolas WEBER	ayant donné procuration à M. Alain VON WIEDNER

Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM
M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – DELEGATIONS PERMANENTES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT : COMPTE-RENDU DU 3^{ème} TRIMESTRE 2023

N° 23-95

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

VU sa délibération n° 20-35 du 16 juillet 2020, confiant au Président et pour la durée du mandat, des délégations permanentes, conformément à l'alinéa 6 de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU par ailleurs, le dernier alinéa de l'article L.5211-10 du même Code disposant que « *lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président rend compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant* » ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Réunie, en sa séance du 19 octobre 2023 ;

prend acte

des décisions prises, par le Président, au cours du 3^{ème} trimestre 2023, dans le cadre des délégations permanentes qui lui ont été confiées par délibération n° 20-35 du 16 juillet 2020, à savoir l'attribution des marchés publics et la passation des avenants suivants :

Marchés publics attribués :

Type de marché	Objet	Date de notification	Attributaire	Durée	Montant(s) HT
Marché	Eau Potable : interconnexion de secours entre Oberhaslach et Niederhaslach	13/07/2023	DENNI LEGOLL	12 semaines au 07/08/2023	344.211 € HT
Marché	Eau Potable : renouvellement du réseau d'eau potable à Soultz les Bains – rue de la Croix	27/07/2023	BEYER ASSAINISSEMENT	5 semaines	74.000,15 € HT
Marché	TAD2023-2025 – Transport à la demande	04/08/2023	SYNERGHIP	2 ans à partir du 01/09/2023	Montant estimé 238.800 € HT
Marché	Eau Potable : Commune de Wolxheim – Renouvellement du réseau d'eau potable du lotissement St Denis	18/08/2023	EUROVIA ALSACE LORRAINE	12 semaines au 25/09/2023	274.412,00 € HT

Avenants passés :

Objet du marché	Attributaire	Date de notification de l'avenant	Modification introduite par l'avenant	Nouveau montant HT
Réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage de Molsheim – LOT 2 : voirie et assainissement	EUROVIA ALSACE	28/08/2023	- ajout de nouvelles positions liées à la nécessité de remplacement de l'assainissement existant à l'amont du bloc sanitaire A, soit 24m de conduite PVC DN200mm et 33m de PVC DN160mm, - prise en compte des quantités réellement mises en œuvre, en particulier pour les surfaces d'enrobés et les mises à niveau d'affleurants	168.934,70 € Soit une augmentation de 6,4 % du montant initial du marché (soit + 10.229,58 € HT)

Le secrétaire de séance,

Marc DECKERT

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 10 novembre 2023
- publication sur le site internet le : 10 novembre 2023

Acte à classer**DE-23-95**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-11-10T09-58-59.00 (MI248747070)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20231109-DE-23-95-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : ADMINISTRATION GENERALE - DELEGATIONS PERMANENTES DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT : COMPTES E-RENDU DU
3ème TRIMESTRE 2023

Date de décision : 09/11/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assemblées

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [23-95 AG DELEGATIONS
PERMANENTES DU CC AU
PRESIDENT 3EME TRIMESTRE
2023.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 10/11/23 à 09:58

Par [SEGUIN Muriel](#)

Transmis

Date 10/11/23 à 09:58

Par [SEGUIN Muriel](#)

Accusé de réception

Date 10/11/23 à 10:05